



Création d'un bail copropriétaire

Par **Jérémy35**, le **28/09/2011** à **18:11**

Bonjour,

J'ai acheté il y a quelques mois un appartement que j'habite actuellement. Ayant deux chambres et n'en utilisant qu'une, j'ai choisi de louer l'autre à une personne que je connais.

Je cherche aujourd'hui à officialiser cette location mais je ne trouve pas d'exemple de bail. Je suis considéré comme bailleur mais en même temps j'habite le logement.

D'autre part, faut-il le déclarer meublé ou non meublé? La personne a meublé sa chambre et moi le reste de l'appartement.

Je ne sais pas vers qui me tourner pour obtenir ces renseignements, un modèle de bail serait le bienvenu (avec quelques conseils pour le remplir).

Merci d'avance.

Par **cassian**, le **01/10/2011** à **16:27**

ce sera "plaisant" si le locataire officiel vient à ne pas payer le loyer